

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 49 (1915)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1915.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse

fr. 3.50 pour l'étranger

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ DES SENTIERS DES GORGES DE L'AREUSE

La 28^e Assemblée générale de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse s'est tenue, le 15 Novembre 1914, au Champ-du-Moulin, sous la présidence de M. Henri Calame, Conseiller d'Etat.

Le rapport de gestion constate que l'activité du Comité s'est concentrée, durant l'exercice écoulé, sur deux tâches qui ont donné fort à faire aux commissions spéciales chargées de les mener à bien. Il s'agit de la reconstruction du Pont du Gor et de la participation de la Société à l'Exposition nationale suisse à Berne.

En Novembre 1913, le glissement d'un terrain marneux partiellement boisé, survenu sur la rive droite de l'Areuse, arrachait le Pont du Gor de ses appuis et le précipitait dans la rivière. Survenu précisément au point le plus pittoresque du Gor de Drayes, il détériorait un site admiré de chacun et qui ne recouvrera son ancien aspect qu'après bien des années; de plus, il interrompait la circulation sur le Sentier rouge en un point où il était impossible d'installer sans danger pour les promeneurs une passerelle provisoire. Le passage ne fut rétabli que le 18 Juillet 1914. Huit mois furent ainsi nécessaires pour rendre le sentier à la circulation malgré les requêtes nombreuses qui parvinrent au Comité et toute la diligence que celui-ci déploya. C'est qu'il s'agissait avant tout d'enrayer le glissement des terrains qui, à chaque période pluvieuse, se marquait à nouveau et même paraissait s'aggraver. L'ampleur de la masse en mouvement devenant inquiétante pour l'aqueduc des eaux potables de Neuchâtel qui passe au sommet du ravin bouleversé, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse entra en pourparlers avec l'administration des Services industriels de la Commune de Neuchâtel. Ses visites, les expertises, la construction enfin d'un vaste mur de défense exigèrent ce délai de huit mois, durant lequel la plus belle partie des Gorges de l'Areuse fut à peu près inaccessible au public. La Société, il est vrai, avait dévié le sentier par le pré des Clées et les forêts de Bettfontaine jusqu'à Plumet. Quelqu'intéressantes que fussent celles-ci, les promeneurs ne les traversaient qu'en

regrettant le Sentier qui longe l'Areuse.

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a exposé à Berne les objets suivants:

M^l^{le} Borel. - Carte du Creux du Van au 1:5000, éditée par la Société;

M^l^{le} Borel et Aug. Dubois. - Carte des Gorges de l'Areuse au 1:15000, d°

un exemplaire en 6 couleurs, un second en 3 couleurs;

M^l^{le} Borel, Aug. Dubois, H. Schardt. - Carte géologique des Gorges de l'Areuse au 1:15.000, un exemplaire lithographié, un second manuscrit;

Cinq cadres de photographies des sites les plus remarquables de la région;

M^l^{le} Borel. - Un relief topographique des Gorges de l'Areuse au 1:15000;

d° - " géologique " " "

Les plaques indicatrices par lesquelles la Société marque ses sentiers;

La collection des cartes de Sociétaires;

Huit publications subventionnées ou inspirées par la Société;

Un portefeuille de pièces d'archives et divers autres documents.

Le 5 Août, la Société était avisée que le jury des récompenses lui attribuait la Médaille d'or. On comprend la satisfaction avec laquelle elle a enregistré ce succès qui couronne 27 années d'efforts et d'activité.

UN COLÉOPTÈRE RARE



Ips quadripustulatus, L.

La trouvaille faite dernièrement à Soullierel d'un petit coléoptère, que je crois très rare dans la contrée, m'engage à en faire part aux lecteurs du « Rameau de Sapin » qui s'intéressent à l'entomologie. Mon désir serait de savoir si vraiment cet insecte est rare dans notre pays et dans quelles régions éventuellement il a été capturé. Pour ma part, depuis environ quarante ans que je chasse plus ou moins, je ne l'avais jusqu'à maintenant pas rencontré.

Il s'agit de l' *Ips quadripustulatus*, L., famille des Nétidulides, tribu des Spini, genre *Ips*, ou sous-genre *Glyschrochilus* Murr.. Le corps parallèle mesure 5 à 6 millimètres; la tête un peu en forme de museau et enfoncée dans le corselet porte des antennes de 11 articles terminées en massues courtes; le corselet, aussi large que les élytres, est finement rebordé; les élytres, comme d'ailleurs tout le corps, sont d'un noir luisant avec quatre taches rouges disposées de façon à laisser entre elles la forme d'une croix. J'en ai trouvé 4 exemplaires, le 11 Novembre dernier, à Soullierel, sous l'écorce d'un tronc de sapin.

D'après Stierlin, ce genre compte en Suisse 4 espèces: ferrugineus, 4-pustulatus, 4-punctatus, et 4-guttatus. Toutes ces espèces vivent sous les écorces ou volent au coucher du soleil autour des taïses de bois de sapin ou de pin à la lisière des forêts; elles ne doivent pas se trouver fréquemment dans notre Sura.

A. Michaud.

GENTIANA CILIATA ET ARABIS ROSEA

Chacun connaît la jolie Gentiane ciliée dont la fleur d'un bleu d'azur orne vers la fin de l'été les pentes plus ou moins rocailleuses des coteaux de notre Dura, là surtout où il existe de la marne dans le sol. Sa corolle si élégamment frangée de longs cils la distingue à première vue ; aussi lui a-t-elle valu son nom.

On aura remarqué aussi que la Gentiane ciliée ne porte le plus souvent qu'une seule fleur dressée à l'extrémité de sa fine tige. Pendant longtemps j'ai même cru que cette

plante était strictement uniflore comme ses cousines éloignées la Gentiane acaule et la Gentiane printanière. Ces dernières années cependant, j'avais eu l'occasion d'en voir des tiges portant 2 ou 3 fleurs ; mais c'étaient de rares exceptions.

Or, voici que je viens de recevoir de Monsieur Paul Robert, aussi zélé naturaliste que peintre célèbre un exemplaire séché de notre *Gentiana ciliata*, ne portant pas moins de trente-deux fleurs bien comptées. Les fleurs, ou boutons, sont sans doute de taille plus



Gentiana ciliata, L.

à 32 fleurs.

(var. *multiflora*, Gaudin.)

petite et les franges et cils sont moins développés que dans les exemplaires typiques à une fleur ; mais ce n'en est pas moins une *Gentiane ciliée* parfaitement authentique. M. Paul Robert avait cueilli cette plante un des derniers jours de Septembre dans le joli ravin qui relie le plateau de Samboing à celui d'Orvin. Les gentianes ciliées y faisonnaient et un grand nombre portaient deux, trois, et même jusqu'à douze et quatorze fleurs, la tige centrale se divisant en plusieurs rameaux portant chacun une ou quelques fleurs. Mais cet exemplaire à trente-deux corolles était pourtant une exception unique. Monsieur Robert le cueillit, le mit sous presse et me le présenta tout récemment en m'exprimant le désir que cette plante phénoménale fût conservée dans un herbier quelconque.

Une seconde observation se rapporte à cette fameuse *Arabis rosea*, D.C. qui croît à cent pas de ma demeure, sur la pente rocheuse septentrionale de la colline du Sinitencier. Elle y est acclimatée, paraît-il, depuis de longues années et a l'air de parfaitement bien s'y trouver. Se me demande si l'on a raison de ne voir dans cette jolie Arabette qu'une simple variété de l'*Arabis muralis*, Bert. Il est vrai que je ne connais cette dernière que par les descriptions de Godet, Schinz, etc., et par la figure de Bonnier ; mais ce sont précisément ces descriptions et figure qui me semblent ne pouvoir absolument pas s'adapter à notre Arabette de Neuchâtel. Il est vrai que les longues siliques de cette Arabette sont dressées et étroitement serrées contre l'axe, comme ce doit être le cas chez *A. muralis* ; mais à part cela, la plante a un aspect tout différent : la souche émet un assez grand nombre de rosettes de feuilles formant dès l'automne une touffe serrée où les bourgeons des tiges florales futures commencent déjà à se développer et continuent à croître pendant l'hiver, tellement qu'aujourd'hui même (7 Décembre 1914), j'ai pu distinguer le rose vif de la fleur à travers les sépales du calice en bouton. Dès les premiers jours tièdes du printemps, les premières fleurs s'épanouissent, tandis que les auteurs indiquent Mai comme époque de floraison pour *A. muralis*. De plus, les fleurs ont la forme et la taille de celles de l'*A. alpina*. Je ne parle pas de la couleur. Les feuilles enfin sont fermes, épaisses, presque charnues, d'un vert très foncé ; elles sont légèrement et inégalement rugueuses, chagrinées sur leur surface, peut-être glanduleuses ; mais pas trace de « duvet blanchâtre » !

Une plante pareille peut-elle être une var. de l'*Arabis muralis*, Bert. ? Se me permettez de soumettre la question à un nouvel examen des hommes compétents.

F. H. de Rougemont, pasteur.

LE JASEUR DE BOHÊME ⁽¹⁾

(SUITE)

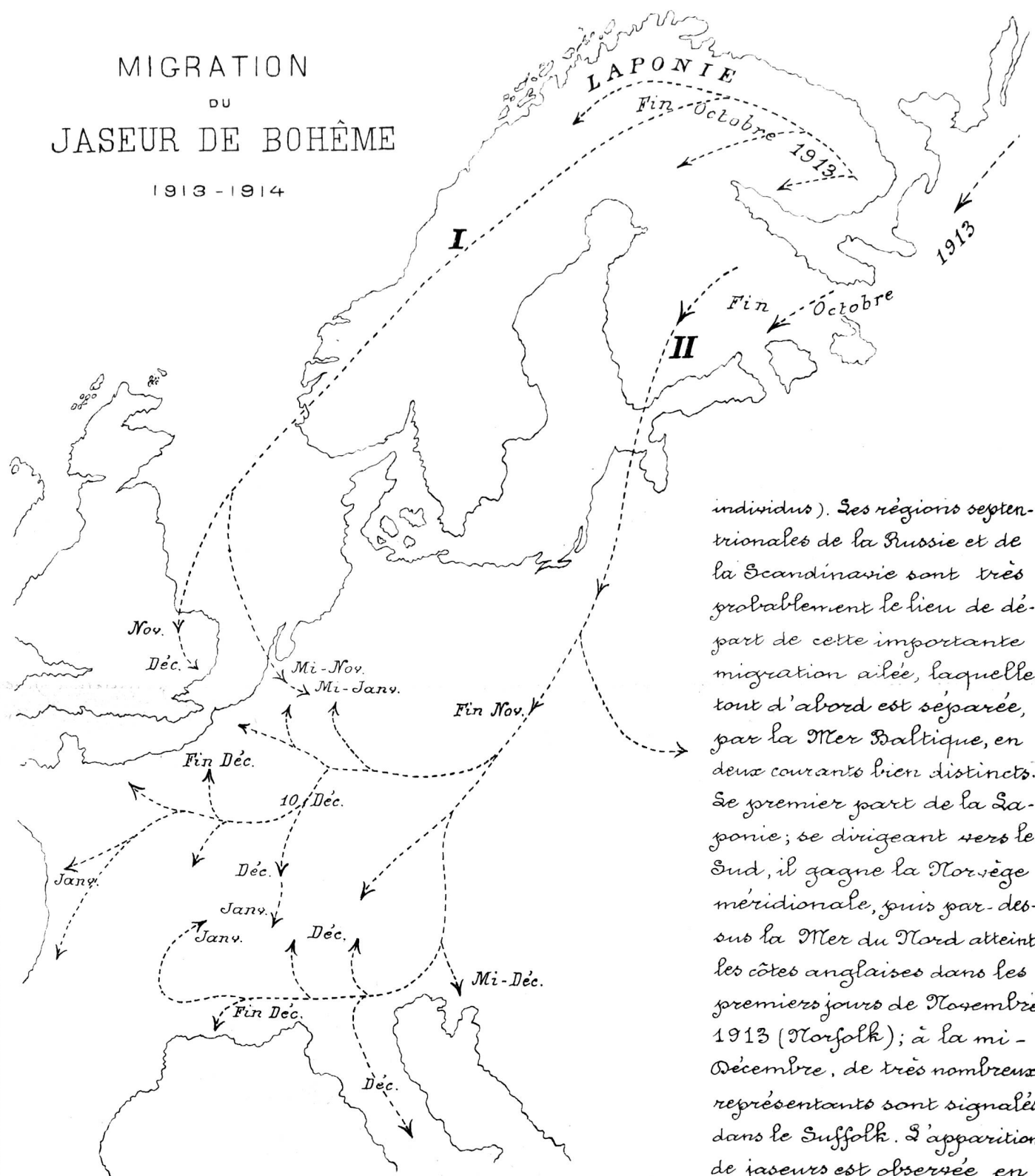
(Voir N^{os} du Rameau de Sapin de Février 1867, Février et Mars 1904, Mai et Juillet 1914).

En coordonnant nos nombreuses notes, il nous est permis de supposer que la horde migratrice, dans ses allures erratiques, s'est peu à peu divisée en essaims qui à leur tour se scindaient en groupes plus ou moins nombreux (10 à 20 jusqu'à 200 et 300

(1) **Errata.** - Numéro de Juillet 1914, p. 31, avant-dernier alinéa, au lieu de : « Wisenberg (Midwald) », lire : « Wisenberg (1004 m.), sommité au N.-E. de Läuelfingen, à la limite soleuroise ».

MIGRATION DU JASEUR DE BOHÈME

1913-1914



individus). Les régions septentrionales de la Russie et de la Scandinavie sont très probablement le lieu de départ de cette importante migration ailée, laquelle tout d'abord est séparée, par la Mer Baltique, en deux courants bien distincts. Le premier part de la Laponie; se dirigeant vers le Sud, il gagne la Norvège méridionale, puis par-dessus la Mer du Nord atteint les côtes anglaises dans les premiers jours de Novembre 1913 (Norfolk); à la mi-Décembre, de très nombreux représentants sont signalés dans le Suffolk. L'apparition de jaseurs est observée en Hollande, déjà dès la mi-

Novembre; ces migrateurs s'étaient peut-être séparés, en cours de route, du groupe se dirigeant vers l'Ouest, c'est-à-dire vers l'Angleterre. Ils passent en Belgique; dans ce pays, les quotidiens annoncent leur présence aux environs de Louvain, de Bruxelles,

dans la province de Namur, à partir du 11, 12 Novembre. A la mi Janvier 1914, on y capture encore de nombreux individus destinés à figurer dans les collections publiques ou privées.

Le second courant migrateur, parti du Nord de la Russie, atteint assez rapidement l'Europe centrale; au commencement de Décembre, les premiers jaseurs sont signalés en Bavière (environs de Munich), puis en Bohême, en Moravie, un peu plus tard dans le Tyrol. Cet essaim fut formidable et fit tache d'huile dans l'Est de l'Autriche, en Italie, en Allemagne, en Suisse et en France; des Alpes de Bavière un groupe important prend son vol vers l'Ouest (Forêt-Noire, 10 Décembre. - Vosges, mi-Décembre); une partie suit le Surra suisse; un autre groupe, qui dut être beaucoup plus important encore, prit la route du Sud, inonda le Tyrol ⁽¹⁾, puis la Lombardie (des individus égrenés atteignirent la Toscane et même au-delà. - A. Ghidini. -), visita le canton du Tessin et se répandit dans toute la région méditerranéenne du golfe de Gênes, jusqu'à Marseille. Dans sa poussée vers le Sud, ce second groupe détacha, par la vallée du Rhin, un vol qui se subdivisa bientôt en petits voliers, formés d'individus en nombre toujours plus restreint, qui purent être observés dans les Grisons, dans le Nord du Tessin, à Glaris et d'une manière générale dans presque toute la Suisse orientale.

En Lombardie principalement, les « Ampelis » sont accompagnés de grives littorales (*Turdus pilaris*, L.), de pinsons des Ardennes (*Fringilla montifringilla*, L.), de sizierins du Nord (*Linaria alnorum* ⁽²⁾ Br.), de durs-becs (*Pinicola enucleator* ⁽²⁾ L.), des gros bourreils de la forme septentrionale (*Pyrrhula pyrrhula typica* ⁽²⁾) et de becs-croisés (*Loxia curvirostra*, L. et *L. bifasciata* ⁽²⁾ Br.).

Le flot ailé venu de l'Est et qui avait atteint les Vosges se répandit dans les départements français de l'Est et du Nord; ainsi à Saint-Dié (21 Décembre 1913), l'espèce est tout aussi bien représentée que dans le Calvados et le Pas-de-Calais (21 Décembre 1913 au 10, 13 Janvier 1914), le Nord (10 Décembre).

D'après les communiqués parus dans les journaux français au commencement de l'année 1914, on peut conclure qu'à cette époque tous les départements du bassin de la Seine étaient visités par les migrateurs, ainsi : Seine, 4 Janvier; Seine-et-Oise, 4 au 7 Janvier; Seine-et-Marne, 8 au 27 Janvier. Puis ils sont signalés dans la Manche (3 au 17 Janvier), la Vendée (5 Janvier), la Sarthe (14 Janvier), etc. Aux environs d'Orléans (Loiret) apparut le 7 Janvier un vol de jaseurs estimé à 300 individus. Dans les régions du Nord de la France, l'invasion ne parut pas être en décroissance avant le milieu de la seconde moitié de Janvier.

Nous avons dit plus haut qu'une partie des émigrants ayant atteint les Vosges

(1) Dans l'*Ornithologiste*, XI^e année, fasc. 9, p. 199, nous lisons : « Le 17 Décembre 1913, à Flattach (Carinthie), un jaseur fut muni de l'anneau 150 de la station ornithologique de Salzbourg. Cet oiseau fut capturé le 19 Décembre 1913 à Corredo (Tyrol méridional). Cela paraît indiquer pour la migration une direction Sud-Ouest; une partie des migrateurs passait ainsi directement en Italie.

« Le jaseur avait en moins de deux jours parcouru au minimum 200 km. » (*Ornithologischen Monatsschrift*, N^{os} 5 et 6).

(2) Ces espèces nous ont été offertes par un ornithologiste tessinois, et à fin Avril nous pouvions en admirer plusieurs beaux exemplaires dans la volière de M. Ch. Daut, à Berne.

se dirigea vers le Sud, dans la direction du Jura. Ce groupe se répandit sur les deux versants du Jura (pour ce qui a trait au versant suisse, Jura bernois, soleurois, neuchâtois. - Voir le N° du « Rameau », Juillet 1914, p. 31). La migration est signalée presque en même temps pour la Côte-d'Or (10 Décembre 1913), dans l'Ain (12 Décembre 1913), puis dans les départements du Rhône et de la Loire (24, 25 Décembre), dans le Jura-de-Dôme (5 Janvier 1914) et en Saône-et-Loire (fin Décembre); à cette date, le flot a pénétré dans la Haute-Savoie: au Salère (22 Décembre), à Lucinges (26 Décembre), à Saint-Laurent (30 Décembre).

Revenons au groupe qui, tout en traversant la Lombardie et le Piémont, avait détaché une aile longeant les Apennins et la Toscane, tandis que du côté du Nord une bande faisait incursion dans le Tessin. Toutefois, le gros des migrateurs pénètre en France par les Basses-Alpes, le Var, les Bouches-du-Rhône, dès les 23, 24 Décembre 1913; on en signale un vol de 4 individus à Istres, près de l'Étang de Berre (Bouches-du-Rhône) déjà le 24 Décembre, à Cadarac, par Saint-Paul-lès-Durance, le 4 Janvier 1914. Dans le département du Gard, le passage n'a fait que s'accroître pendant tout le mois de Janvier; il ne se passe pas de jour que le « Petit Marseillais » ne signale, ici ou là, des vols plus ou moins importants, mais tout de même pas au point de couvrir « toute la Camargue », comme l'a dit un journal parisien. En résumé, pour ce qui concerne la France, l'espèce a été observée, en plus ou moins grande abondance, dans une trentaine de départements.

Nous ne possédons aucune observation concernant le retour des « *Amphelis* » vers les contrées septentrionales où ils passent la période de nidaison. Le nombre des survivants devait être plutôt restreint, car filets et pièges avaient beaucoup aidé à décimer les vols de ces migrateurs.

Mai 1914.

A. Mathey-Dupraz.

LES MALADIES DE NOS CULTURES MARAÎCHÈRES

(SUITE)

Comme tous les plasmodium des Myxomycètes, celui-ci est mobile. Il se déplace non seulement à l'intérieur des cellules, mais il passe d'une cellule à l'autre au travers des parois. Au bout d'un certain temps, il se transforme tout entier en amas de spores qui deviennent libres au milieu de la pourriture des excroissances et des tissus de la racine. Les zoospores nagent librement dans l'eau au moyen de leurs cils au rampant à la manière des amibes et cherchent à pénétrer dans les racines encore saines des plantes voisines où l'infection se propagera rapidement.

Le meilleur procédé prophylactique de défense contre cette dangereuse maladie consiste à arracher les plantes si possible avec toutes leurs racines malades et à les brûler. Il faut surtout se garder de les déposer sur les décombres voisins dont on emploiera la terre l'année suivante, car cette terre serait infailliblement infectée. Un bon moyen de lutter contre cette maladie, comme du reste contre beaucoup d'autres, consiste à alterner les cultures dans le même terrain.

L'*Oïdium Brassicae* est une Chytridiacée qui s'attaque au collet des jeunes semis au moment où ils poussent leurs premières feuilles. Le collet et les racines des plantes malades qui peu de jours auparavant avaient un aspect vigoureux montrent dans leurs cellules une quantité de sporanges ayant l'aspect d'un petit ballon de chimie dont le col très étroit aboutit à l'extérieur et s'ouvre pour laisser échapper des myriades de zoospores qui propagent rapidement la maladie.

La pourriture du chou due au *Phoma Brassicae* est une maladie dangereuse, heureusement rare chez nous. Elle cause par contre de grands ravages dans certaines régions de la France. Le parasite se développe à la base des tiges et se présente sous forme de taches d'un brun noir grandissant rapidement et devenant confluentes. A leur surface se voient une quantité de points noirs qui sont les conceptacles à l'intérieur desquels se développent les spores qui seront plus tard mis en liberté. Ces taches sont superficielles, mais elles sont le point de départ d'une désorganisation profonde qui ensabite toute la tige, la fait pourrir et amène la mort de la plante. Le seul moyen de lutter contre ce parasite consiste à arracher les plantes et à les brûler.

Enfin nous citerons parmi les nombreux parasites du chou l'*Oïdium*, qui cause parfois des dégâts appréciables. De loin, on voit déjà quelles sont les plantes malades, car leurs feuilles ont une teinte blanchâtre et sont comme saupoudrées d'une mince couche de farine ou comme recouvertes d'une multitude de fines toiles d'araignées. Ainsi attaquées, les feuilles se développent mal et la plante entière végète et finit par périr.

(A suivre)

D^r Eug. Mayor.

AU CREUX DU VAN

L'Assemblée générale de la Société du Parc du Creux du Van célébrait, le 29 Novembre 1914, le 25^e anniversaire de sa fondation. M. Matthey-Seantet y présentait un volumineux rapport sur l'activité de la Société depuis ses origines. Tout ce qui a trait au Creux du Van intéresse trop le Club Durassien et les lecteurs du « Rameau de Sapin » pour que nous ne consignions pas ici l'essentiel de ces souvenirs. M. Matthey-Seantet, auquel nous adressons nos vifs remerciements, a bien voulu nous envoyer les lignes suivantes, qui résument son intéressant travail.

* * *

Le 3 Août 1889, le bureau du Grand Conseil neuchâtelois, en séance au Champ du Moulin, était invité à passer quelques moments dans la maison de Rousseau, nouvellement restaurée par son propriétaire, M. S. Berrier. Sa conversation tombant sur les sentiers des Gorges de l'Areuse, et chacun exprimant son admiration du développement qu'avait déjà pris et prendrait encore l'entreprise de la Société actuelle des Sentiers (constituée en 1886)⁽¹⁾, M. Robert Comtesse, alors président du Conseil d'Etat, émit l'idée de créer, au fond du Creux du Van, un parc dans lequel on conserverait à l'état libre des animaux des Alpes et du Jura. La réalisation de cette idée paraissait un peu problématique à plusieurs; toutefois les 12 assistants à cette réunion l'approuvèrent et signèrent un acte de fondation, rédigé séance tenante par M. E. Sambrelet, avocat.

Celle fut l'origine de la Société et du Parc lui-même. Les initiateurs se mirent à l'œuvre incontinent, et le 27 Août de la même année un arrêté du Conseil d'Etat autorisait la délimitation, par l'inspecteur général des forêts, d'un enclos sis dans les forêts et terrains forestiers que l'Etat possédait au fond du Creux du Van.

Ce point acquis, il restait à constituer un Comité et à entrer en pourparlers avec diverses autorités communales et associations, entre autres le Club Durassien, propriétaire d'une partie du sol du fond du Creux du Van.

(A suivre).

A. Matthey-Seantet.

(1) Nous renvoyons le lecteur, au sujet des sentiers des Gorges de l'Areuse, au pittoresque et poétique article de Fritz Berthoud, illustré par Bachelin, paru dans le « Rameau de Sapin » 1877, pages 6 et suivantes.